



Bouche à oreille caprin

VOL. 5 NO 3 • JUIN 2026

MOT DE LA TABLE FILIÈRE CHÈVRES DE BOUCHERIE

PAR CATHERINE CHAPUT, AGR., M. SC.
AGENTE DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR CAPRIN

Cette édition, qui aurait normalement dû paraître au courant du mois de mai, a été légèrement décalée afin que vous puissiez avoir de la lecture pendant la période estivale. En effet, la prochaine édition du *Bouche à oreille caprin* sera diffusée en septembre. Entre-temps, je vous souhaite de passer un très bel été et de profiter du beau temps !

En attendant, les initiatives de la Table filière chèvres de boucherie ainsi que de ses collaborateurs continuent évidemment. Donc n'ayez crainte ! D'autant plus qu'un nouveau projet vient tout juste d'être entamé au sein de la filière, dont vous trouverez les détails au sein de cette édition.

Enfin, plusieurs événements se tiendront cet automne, dont certains n'ont pas encore été annoncés, donc restez à l'affût ! De plus, bien que la programmation ne soit toujours pas dévoilée, la prochaine édition de la Journée caprine se tiendra le 13 novembre 2026, à Saint-Samuel. En espérant vous y voir !

Bonne lecture !

Les images utilisées au sein de cette édition sont la gracieuseté de Sonia Gagnon, Sylvie Dionne, Jade Pinel et Canva.

Page 2

Membres de la Table filière

Page 3

Des nouvelles de la Table filière

Page 4

Ce que vous avez peut-être manqué !

Page 5

Info RECBQ

Page 6

Événements et formations

Pages 7 à 10

Mise en marché

Pages 11 à 13

Capsule santé

Page 14

Événements et formations

Pages 15 et 16

Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe

Pages 17 et 18

Santé mentale

Pages 19 et 20

Capsule santé

Page 21

Coin recette

Page 22

Calendrier des fêtes à venir

Membres de la Table filière chèvres de boucherie du Québec

Amélie Blanchard, agr., et **Pierre Rhéaume**, Centre d'expertise en production ovine du Québec

Stéphanie Dion, agr., M. Sc., Université Laval

Catherine Chaput, agr., M. Sc., Centre d'expertise en production ovine du Québec, agente de concertation de la Table filière chèvres de boucherie

Sonia Gagnon, Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec

Laurie-Anne Gendron, Productions Front d'Bœuf

Stéphanie Landry, agr., DRBSL, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Catherine Michaud, agr., Association canadienne de la chèvre de boucherie, présidente de la Table filière chèvres de boucherie

Jonathan Miranda-Chang, Financière agricole du Québec

Indira Moudi, Viandes Lafrance

Frédéric Noreau, Groupe ADEL

Sylvie Thévenin, Agriculture et agroalimentaire Canada

VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE FILIÈRE ? VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES
CONCERNANT NOTRE MÉDIA ? DES INITIATIVES À PARTAGER ? VOUS VOULEZ QUE VOS ANIMAUX
DEVIENNENT DES SUPER STARS ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À

CATHERINE.CHAPUT@CEPOQ.COM

Quoi de neuf du côté de la Table filière ?

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin



Les membres de la Table de concertation ont réalisé leur troisième rencontre régulière le 5 mai 2026, correspondant à la dernière avant la période estivale. Afin de poursuivre son mandat de représentation des différents maillons de la filière, la Table de concertation recrute constamment des producteurs et des productrices afin d'y participer. L'agente de concertation vous invite à indiquer votre intérêt par courriel en utilisant l'adresse suivante : catherine.chaput@cepoq.com.

L'organisation de la prochaine édition de la Journée caprine s'est poursuivie au courant des dernières semaines et l'équipe s'est réunie une quatrième fois le 12 juin 2026 afin d'en assurer la planification. L'événement se tiendra le vendredi **13 novembre 2026**, à Saint-Samuel. Bien que les inscriptions ne soient pas encore ouvertes, nous vous suggérons de bloquer tout de suite cette date à votre agenda, afin de ne pas passer à côté. Plusieurs conférenciers et conférencières sont déjà confirmés et la programmation officielle devrait être lancée au courant de l'été.

Deux Causeries caprines se sont tenues le 27 mars et le 17 avril 2026, permettant de présenter respectivement les outils de gestion disponibles et gratuits pour les entreprises agricoles, ainsi que l'intérêt de l'utilisation de l'insémination artificielle au sein des troupeaux, ainsi que la gestion de sa reproduction. Pour les gens n'ayant pas pu se libérer, l'ensemble des enregistrements a été répertorié sur la [page web dédiée à la production caprine](#) sur le site du CEPOQ. La filière a également tenu un webinaire afin de présenter la nouvelle réglementation associée à la collecte de semence chez le bouc au Canada. La présentation a été assurée par le CEPOQ. Il est possible de retrouver l'enregistrement sur la [plateforme YouTube du CEPOQ](#).

Je suis heureuse de vous annoncer que la filière caprine de boucherie a été en mesure de recruter l'ensemble des entreprises nécessaires à la réalisation d'une étude technico-économique par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Ce dernier a entamé notamment le recueil des informations ainsi que des données auprès des entreprises participantes. Merci aux ressources qui ont été fortement sollicitées lors du recrutement ainsi qu'à tous les producteurs et productrices participant au projet.

Enfin, un projet déposé dans le cadre du dernier appel de projets du Programme de développement territorial et sectoriel (PDTs) a reçu une réponse positive. Ce dernier intitulé « *Comprendre et développer les réseaux d'affaires des marchés potentiels de la viande caprine au Québec* », consiste à consulter et réunir les acteurs impliqués au niveau de la vente et la mise en marché de la viande caprine de boucherie pour trouver et mettre en place des solutions collectives aux enjeux liés à sa commercialisation.

Ce que vous avez peut-être manqué !

Des outils disponibles pour vous !

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Peut-être l'avez-vous manqué, mais saviez-vous qu'il existe une **page web dédiée exclusivement à la production caprine** sur le site du CEPOQ? Il suffit d'aller sélectionner la page correspondante dans le Centre de documentation. Vous y trouverez notamment les actualités, les services offerts aux producteurs et productrices par le CEPOQ, les Causeries caprines et plusieurs documents pertinents sous forme de fiches, de rapports ou d'articles classés selon six thématiques, soit santé mammaire et qualité du lait, alimentation et élevage, santé et bien-être animal, parasitisme, génétique et reproduction, et aménagements et conditions ambiantes. De plus, vous trouverez sur le site du RECBQ une **page web dédiée à la Table filière chèvres de boucherie** ainsi qu'à ses initiatives. Cette dernière permet de regrouper l'ensemble des initiatives en cours ou terminées de la Table de concertation ainsi que sa composition, son historique et de nombreuses autres informations pertinentes.

Pour les éleveurs désirant utiliser l'insémination artificielle au sein de leur troupeau, un webinaire présentant la nouvelle réglementation dans le cadre de la récolte de la semence chez les boucs au Canada a été réalisé par le CEPOQ lors du 21 mai 2026. Vous trouverez **l'enregistrement sur leur plateforme YouTube**.

Ensuite, parlons un peu de cette plateforme qui ne nécessite plus de présentation, soit Agri-Réseau ! Cette dernière est probablement l'une des plus utilisées au niveau agroalimentaire au Québec. Elle permet de regrouper l'ensemble des éléments pertinents associés à une production ou une thématique en particulier. Ainsi, en sélectionnant l'onglet **Industrie caprine**, il est possible d'avoir accès à une multitude d'informations, notamment de la documentation pertinente, mais aussi des formations et des renseignements sous forme de capsules vidéo ou de blogues. Si vous y avez fait un tour récemment, vous avez pu constater que la page dédiée à la production caprine a quelque peu évolué. En effet, il est maintenant possible d'avoir accès à l'inventaire des éditions du *Bouche à oreille caprin* de manière plus rapide, grâce au bouton dédié, mais également aux différentes organisations œuvrant au sein de la filière ainsi qu'à des ressources jugées pertinentes. Ce remaniement vous a été proposé afin de faciliter vos recherches au sein de la plateforme. Celle-ci est toutefois vouée à changer légèrement, une fois que le tri complet des ressources sera réalisé par l'agente de concertation, normalement au courant de l'été 2026.

Une variété d'outils développés par les conseillers du MAPAQ a été présenté par Martin Malenfant, agr., adjoint à la direction régionale du MAPAQ du Bas-St-Laurent lors de la Causerie caprine du 27 mars 2026. L'ensemble des outils se retrouve sur Agri-Réseau, sous l'onglet **Économie et gestion**. Vous trouverez entre autres plusieurs types de calculateurs ainsi qu'un guide de rédaction d'un plan d'affaires à utiliser dans le cadre d'un démarrage d'entreprise agricole.

Enfin, nos voisins éloignés ont produit **Déclic Travail**, un outil diagnostique ainsi que des solutions spécifiques, notamment sous forme de fiches, permettant d'outiller les éleveurs dans le cadre de leur travail. N'hésitez pas à consulter leur site web et à faire l'évaluation de vos tâches les plus chronophages pour obtenir des solutions concrètes.

Article rédigé par Sonia Gagnon, présidente et son conseil d'administration

Le RECBQ profite de cette occasion pour vous souhaiter un bel été, qui, on va se le dire... nous mets déjà au défi avec sa météo.

Expositions agricoles

J'aimerais d'abord vous parler du dossier *Exposition*. Cette année, deux expositions accréditées auront lieu au Québec, soit une à Saint-Hyacinthe, qui se tiendra à la fin juillet et une seconde à Brome au début du mois de septembre. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Alexy Brien, responsable du comité dédié aux expositions au sein du RECBQ, en utilisant l'adresse courriel : info@recbq.com. Nous suggérons aux éleveurs désirant participer de s'inscrire rapidement à celle de Saint-Hyacinthe, puisque vous avez uniquement jusqu'au 6 juillet 2026 pour ce faire.

De plus, les expositions sont particulièrement importantes pour le développement du secteur caprin de boucherie. Les visiteurs apprennent souvent lors de ces événements que la chèvre est un animal qui se mange, notamment lors des échanges avec les exposants. Alors il faut vraiment que cette visibilité perdure. Je fais ainsi appel aux nouveaux éleveurs, puisque nous perdons des exposants chaque année, pour diverses raisons. Ces événements sont de belles opportunités pour la relève, afin de développer vos compétences en tant qu'éleveur, d'échanger avec des productrices et des producteurs plus expérimentés ou bien d'obtenir des conseils spécifiques concernant vos animaux, par les juges. Cela vous permettra entre autres de prendre des décisions plus éclairées quant à votre stratégie de sélection génétique.

Attention à la rage !

Un envoi a été réalisé par différentes instances au sujet des **cas de rage en augmentation** un peu partout au Québec. Si vos animaux vont à l'extérieur ou que les animaux sauvages, tels que la mouffette et le raton laveur, peuvent se trouver à proximité de vos animaux, nous vous invitons à aller lire attentivement ces envois. Un **programme de vaccination** est en cours pour les fermes plus à risque. Ce dernier est sans frais. **Informez-vous auprès de votre vétérinaire afin de déterminer votre éligibilité.**

Vous trouverez également un article dédié dans le cadre de cette édition et rédigé par Annie Daignault, DMV.

Sonia Gagnon

Sonia Gagnon, présidente du RECBQ, et toute son équipe !



De retour cet automne !

Restez à l'affût !

Pour voir ou revoir
les précédentes

C'est ici !

Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC



CAUSERIES CAPRINES

ANNÉE INTERNATIONALE DU
PASTORALISME ET DES
PÂTURAGES



6 août | La Caravane des pâturages au Lac Saint-Jean

25 août | Journée provinciale des pâturages (CQPF)

26 & 28 août | Tournée régionale avec Luc Delaby (Lactanet)

2 & 3 septembre | Journées sur les pâturages en production
laitière

17 septembre & 9 octobre | Pâturages connectés (PBQ)

20 novembre | Journée des élevages au pâturage (PBQ-Estrie)

2026

L'encan : un maillon central de la commercialisation du chevreau de boucherie au Québec

Article rédigé par Catherine Michaud, agronome et conseillère en développement du secteur caprin

Dans le cadre du projet « Développement et promotion de la filière chèvre de boucherie au Québec : enjeux et perspectives de collaboration entre les différents acteurs clés », plusieurs travaux ont été réalisés afin de mieux comprendre les réalités de la production et de la commercialisation du chevreau de boucherie au Québec. Ce projet, mené en collaboration avec différents partenaires du secteur, visait notamment à documenter les pratiques actuelles, identifier les défis rencontrés par les différents intervenants et explorer des pistes de collaboration pour soutenir le développement de la filière.

Parmi les constats qui ressortent du projet, la mise en marché via l'encan occupe une place particulièrement importante. Encore aujourd'hui, il s'agit du principal canal de commercialisation utilisé par les producteurs de chevreaux de boucherie au Québec.

Selon les données recueillies dans le cadre du sondage mené par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en 2022 (n=71), environ les deux tiers des producteurs transigent par l'encan pour la vente de leurs animaux (**Figure 1**). En moyenne, ces ventes représentent environ le quart des revenus liés à la production de chevreaux de boucherie des répondants (**Figure 2**). Pour plusieurs entreprises, un seul type de mise en marché représente d'ailleurs la grande majorité des revenus associés à la vente des animaux. Chez 86 % des répondants, un seul canal de commercialisation représente plus de 60 % des revenus de vente, parfois même jusqu'à 100 %.

Les résultats montrent également que certains producteurs dépendent fortement du marché de l'encan, alors que d'autres privilégient davantage une mise en marché personnelle ou directe. Sept répondants (20 %) ont indiqué que leurs principaux revenus provenaient des ventes à l'encan, dans une proportion variant entre 70 % et 100 % des revenus de vente. À l'inverse, huit répondants (22 %) tirent principalement leurs revenus d'une mise en marché personnelle, représentant entre 60 % et 100 % de leurs ventes.

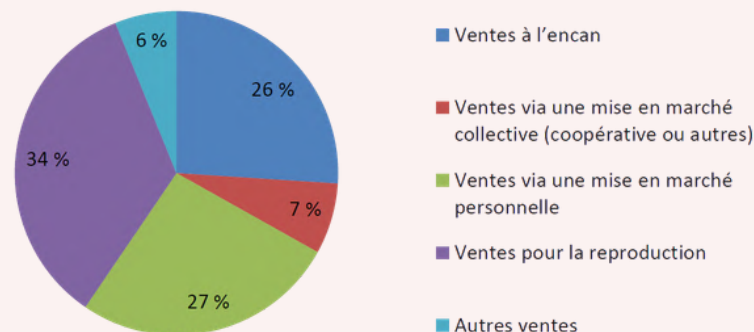
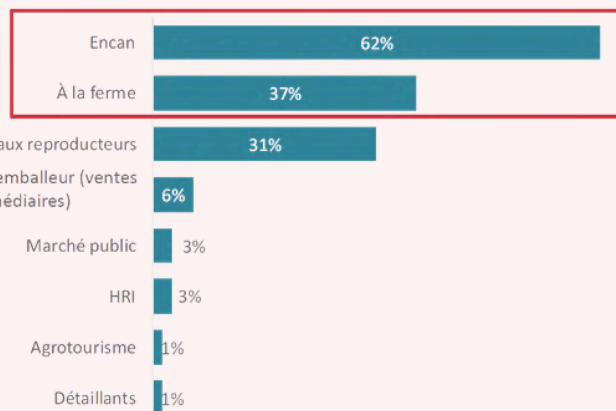
Un fonctionnement adapté à une demande particulière

Le fonctionnement actuel du marché de l'encan reflète les particularités du secteur caprin québécois. Selon les informations recueillies dans le cadre du projet, environ 95 % des acheteurs finaux présents à l'encan seraient des abattoirs québécois de proximité, qui achètent directement ou par l'intermédiaire de courtiers.

Les achats sont principalement destinés à répondre aux besoins des communautés ethniques et à certaines périodes de forte demande liées à des fêtes religieuses. Cette réalité influence fortement la dynamique du marché et les critères recherchés par les acheteurs.



Mise en marché



Figures 1 et 2. Importance des différents canaux de commercialisation (*données provenant du MAPAQ, 2022; n = 17*) et répartition des revenus selon le principal canal de mise en marché (*CRAAQ, 2022*).

Actuellement, les achats se font surtout sur une base visuelle. Le poids des animaux est estimé à l'œil, sans pesée systématique individuelle. Les acheteurs évaluent généralement le nombre d'animaux qu'ils peuvent acheter selon un budget global et recherchent principalement :

- Un poids correspondant aux besoins de leur clientèle ;
- Un bon état d'engraissement ;
- Une qualité générale uniforme des animaux.

Les animaux de poids semblables sont regroupés en lots, lorsque possible en privilégiant les animaux provenant d'un même producteur. Toutefois, cette méthode présente certaines limites. En l'absence de pesée individuelle et de système de classification uniformisé, des animaux de poids similaires peuvent parfois être classés dans différentes catégories selon l'évaluation visuelle effectuée au moment de la vente.

Les producteurs interrogés dans le cadre des travaux du CRAAQ considèrent néanmoins l'encan comme un moyen de commercialisation simple, accessible et offrant une certaine sécurité de paiement. Plusieurs soulignent toutefois la forte variabilité des prix obtenus. Les informations recueillies par le MAPAQ démontrent d'ailleurs que le prix au kilogramme peut varier de moins de 10 \$/kg à plus du double, que la vente soit réalisée à l'encan ou par d'autres canaux de commercialisation. Cette variabilité s'explique notamment par les importantes fluctuations entre l'offre et la demande dans un marché à la fois niché, diversifié et fortement influencé par des périodes saisonnières précises.

Une définition parfois floue du « chevreau de boucherie »

Les discussions réalisées avec les différents acteurs du secteur ont également permis de mettre en lumière un enjeu important : l'absence d'une définition claire et partagée du « chevreau de boucherie ». Pour certains intervenants, les catégories actuellement utilisées demeurent floues et peuvent inclure à la fois :

- Des chevreaux légers ou lourds ;
- Des jeunes boucs ;
- Des chèvres de réforme ;
- Parfois même des animaux issus de troupeaux laitiers.

Cette absence de définition uniforme influence directement la perception du secteur et complique l'établissement de références de prix représentatives. Plusieurs intervenants ont également soulevé le fait que la confusion entre animaux laitiers et animaux de boucherie peut tirer les prix moyens vers le bas et nuire à la reconnaissance du potentiel économique du secteur.

Les discussions ont aussi mis en évidence l'importance de l'uniformité des lots et de la connaissance du poids réel des animaux. Certains acheteurs considèrent que le manque d'uniformité complique la commercialisation et contribue à l'instabilité du marché.

Des pistes de solutions pour optimiser la commercialisation

Malgré les défis identifiés, les échanges réalisés dans le cadre du projet ont également permis de dégager plusieurs pistes d'amélioration concrètes afin d'optimiser la commercialisation du chevreau via l'encan.

Parmi les recommandations soulevées pour l'encan de Saint-Hyacinthe :

- Prévoir l'arrivée des chevreaux à l'encan, le lundi, entre 12h et 14h, afin de réduire l'engorgement des installations (les moutons sont vendus le matin);
- Augmenter l'offre de chevreaux plus légers;
- Privilégier des chevreaux entiers lorsqu'ils sont abattus à moins de 60 lb;
- Envoyer de plus petits lots, mais plus régulièrement;
- Adapter les périodes d'envoi selon les fêtes religieuses et les périodes de forte demande.

Certaines discussions ont également porté sur l'harmonisation des catégories d'animaux et des strates de poids utilisées à l'encan. Les catégories suivantes ont notamment été proposées :

Chevreaux de boucherie

- Chevreaux de lait : jusqu'à 50-55 lb, non sevrés ou en transition de sevrage;
- Chevreaux légers : 55 à 80 lb;
- Chevreaux lourds (et jeunes boucs) : 80 lb et plus.

Animaux laitiers

- Chèvres de réforme;
- Chevrettes.

Boucs

- Animaux reproducteurs de réforme.

À plus long terme, un projet de construction de nouvelles infrastructures à l'encan, prévu pour 2026, pourrait également faciliter la séparation des animaux selon les différentes catégories et besoins du marché.

Une deuxième phase déjà amorcée

Les travaux réalisés dans le cadre de cette première phase ont permis de mieux comprendre plusieurs réalités du secteur et de mettre en lumière l'importance de renforcer les liens entre les différents acteurs de la filière.



Mise en marché

Dans cette continuité, une demande de financement pour une deuxième phase du projet a récemment été acceptée. Intitulée « *Comprendre et développer les réseaux d'affaires des marchés potentiels de la viande caprine au Québec* », cette nouvelle étape vise à approfondir la compréhension des marchés, structurer davantage les échanges entre les acteurs clés et explorer des approches collectives favorisant la valorisation du chevreau produit et commercialisé localement.

Le projet vise notamment à :

- Mieux comprendre les consommateurs actuels et potentiels de viande caprine ;
- Améliorer l'arrimage entre l'offre locale et les besoins des marchés ;
- Développer des liens d'affaires durables entre producteurs, acheteurs et transformateurs ;
- Diversifier les débouchés pour la viande caprine québécoise ;
- Contribuer au positionnement du chevreau comme une composante à part entière de l'autonomie alimentaire du Québec.

Dans un contexte où les enjeux de proximité, d'autonomie alimentaire et de valorisation des produits locaux prennent de plus en plus d'importance, ces travaux représentent une occasion de poursuivre le développement d'une filière caprine québécoise forte, structurée et mieux adaptée aux réalités du marché.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Québec 

Pour en apprendre plus, n'hésitez pas à consulter les rapports de projets se trouvant sur Agri-Réseau



Portrait de la commercialisation du chevreau de boucherie au Québec, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), 2022.

Accompagnement dans la compréhension des besoins et des réalités d'affaires en commercialisation caprine, Groupe AGÉCO, 2025.

POUR NE PAS VOUS RENDRE CHÈVRE...

Article rédigé par Annie Daignault, DMV



L'expression est née au XVII^e siècle et se base simplement sur le comportement de cet animal qui est réputé pour ses accès de violence brusque, comme s'il était pris de colère. Auparavant, on employait l'expression prendre la chèvre, comme l'a popularisé Molière. Notre version moderne québécoise de cette expression est « devenir enragé ».

Or, bien que reliée à des comportements d'agressivité, la rage est avant tout une maladie virale qui s'attaque au système nerveux central des mammifères (dont les humains). C'est une maladie grave, car lorsque les signes cliniques ou symptômes se manifestent chez le patient, elle est **fatale**. La prévention est donc primordiale. Au Canada, les animaux sauvages vecteurs de la rage sont les chauves-souris, les renards, les mouffettes et les rats laveurs. Il existe plusieurs variants du virus pouvant affecter tous les mammifères, sans égard à l'espèce. Le variant du virus de la rage du raton laveur est de nouveau plus présent au Québec depuis 2024, en provenance du Vermont. Lors des 5 premiers mois de 2026, au moins 54 cas ont été détectés en Estrie et en Montérégie. Les cas confirmés ne représentent qu'une partie des animaux infectés.

Le risque de retrouver un animal infecté par le virus rabique est présent partout au Québec.

Comment se transmet la rage ?

Le virus de la rage se transmet par la salive d'un animal infecté lors d'une morsure ou via une égratignure, une plaie ouverte ou avec des muqueuses, comme celles de la bouche, du nez ou de l'œil. Il envahit aussi les glandes salivaires après avoir atteint le cerveau pour causer des signes neurologiques. Un animal infecté peut donc transmettre le virus rabique dès qu'il est présent dans sa salive.

Quelle est la période d'incubation de la rage ?

La période d'incubation (de l'exposition au virus à l'apparition de signes cliniques) peut durer de 8 jours à plusieurs mois. Néanmoins, l'animal peut commencer à transmettre la maladie (contagieux) quelques jours avant de montrer des signes cliniques neurologiques et comportementaux. Dans la majorité des cas, les symptômes apparaissent 3 à 4 semaines après la contamination : un animal ayant l'air en santé peut transmettre la rage. Malheureusement, aucun test diagnostique ne peut détecter le virus de la rage du vivant de l'animal.

Quels sont les signes cliniques ?

Les animaux souffrant de rage peuvent présenter une variété de signes cliniques, mais le principal est un changement de comportement évoluant vers une paralysie progressive. Les signes d'une maladie infectieuse, tels la perte d'appétit, la fièvre et l'abattement, apparaissent ensuite.

L'atteinte du système nerveux central explique les troubles de locomotion (perçus comme de la boiterie), la paralysie progressive ascendante et le ptyalisme (écoulements de salive). Contrairement aux croyances populaires, l'agressivité n'est pas toujours présente, surtout chez les ruminants qui développent davantage la rage muette (paralytique).

La rage furieuse est plus connue et plus facile à identifier. Les animaux atteints peuvent devenir très agités et agressifs. Les animaux atteints peuvent s'attaquer à des objets inanimés ainsi qu'à d'autres animaux, se mordre ou s'automutiler.

La rage muette (paralytique) est la forme de la maladie la plus dangereuse, puisque méconnue. En effet, les animaux ainsi affectés peuvent sembler plutôt familiers et perdre leur crainte de l'humain au lieu de devenir agressifs. Ils peuvent s'isoler et sembler déprimés. De plus, les animaux normalement nocturnes peuvent changer leurs habitudes et sortir le jour.

Les symptômes peuvent varier selon l'évolution de la maladie. Ainsi, selon l'évolution de la maladie, les animaux enragés peuvent devenir paralysés, surtout aux muscles du cou et de la face, ce qui peut les faire baver et leur donner des expressions faciales anormales ou présenter un affaissement de la tête ou de la mâchoire. Chez les ruminants, ce signe pourrait être confondu avec ceux de la listériose, ou d'un abcès dentaire. Il faut donc être prudent lors de l'examen de la gueule des chèvres ou l'administration de traitements oraux comme le propylène glycol, des bolus, un pansement gastrique comme le kaolin ou des probiotiques.

Ces animaux infectés peuvent également paralyser plus ou moins totalement des membres postérieurs, ce qui cause de la boiterie, une démarche chancelante et même parfois l'incapacité à se lever, le tout pouvant faire croire à une hypocalcémie ou une toxémie de gestation ou une blessure aux pattes ou au dos. Des problèmes urinaires peuvent aussi être observés.

Dans les deux formes, il y a normalement changement du comportement alimentaire (intérêt pour le fumier, le bois, le métal, etc.) et modification des sons émis (anomalies des beuglements ou des aboiements résultant de spasmes des cordes vocales). **La rage est toujours fatale.** Dans la majorité des cas, le décès par arrêt respiratoire survient 4 à 6 jours après le début des signes cliniques. Celle-ci peut être d'une très courte durée (24 heures) ou exceptionnellement longue (14 jours).

Que faire si on suspecte la rage ?

Il faut prioritairement demeurer éloigné de tout animal à comportement anormal (par exemple un renard qui se laisse approcher en plein jour, sans méfiance) et l'isoler des autres animaux de compagnie ou du bétail ainsi qu'éviter tout contact avec des humains. Le diagnostic final de la rage doit être confirmé par des épreuves de laboratoire sur des pièces du système nerveux après la mort. **Aucun test ne peut être fait sur des animaux vivants.** Il est donc important de contacter votre médecin vétérinaire le plus rapidement possible, afin qu'il puisse avertir le MAPAQ puisqu'il s'agit d'une **maladie à déclaration obligatoire** au Canada.

Que faire si on a eu contact avec un animal possiblement atteint de rage ?

La rage tue annuellement 59 000 personnes, surtout des enfants, principalement en Afrique et en Asie, représentant un décès humain toutes les 9 minutes. Si le traitement prophylactique est donné rapidement après une exposition à risque (salive) à un animal soupçonné d'être enragé, la maladie chez l'humain peut être évitée. Ce «traitement» post-exposition comprend une vaccination et des injections d'anticorps antirabiques. Il est recommandé de laver immédiatement la blessure ou la partie de peau ayant été exposée à de la salive avec de l'eau et du savon et frotter vigoureusement pendant 10 à 15 minutes. Il faut également enlever tout vêtement susceptible d'avoir été contaminé. Bien sûr, il faut composer le 811 le plus tôt possible pour une évaluation du risque.

Comment peut-on aider à limiter sa propagation de la rage ?

Le moyen le plus facile de limiter la propagation du virus rabique aux animaux de compagnie et au bétail est la vaccination selon les recommandations de votre médecin vétérinaire (*voir encadré*). Les éleveurs d'animaux ayant accès au pâturage dans les zones où des cas de rage ont été récemment diagnostiqués devraient considérer la vaccination. Il est également recommandé de vacciner les animaux gardés à l'intérieur, même si le risque apparent semble faible, car il est possible qu'un animal sauvage enragé s'introduise dans les bâtiments. Le vaccin contre la rage est très efficace sauf s'il est donné à un animal déjà en période d'incubation. Le pâturage ne devrait pas être trop éloigné des bâtiments d'élevage afin de réduire les risques de contact avec des animaux sauvages. De plus, les résidus alimentaires pouvant attirer les rats laveurs et les mouffettes ainsi que les rebuts pouvant les abriter devraient être retirés de la zone d'élevage.

Il faut se rappeler que la crainte de l'humain disparaît avec la maladie. Évidemment, il est préférable de ne pas laisser errer vos animaux de compagnie en milieu sauvage. Il faut éviter les contacts avec les animaux à comportements anormaux et rester éloignés des animaux sauvages, et ce, même s'ils ont l'air en santé. Finalement, l'éducation des enfants sur les mesures à suivre reste également une priorité. La rage est donc une maladie grave présente sur nos territoires. Il faut utiliser les moyens disponibles afin d'éviter sa propagation et surtout se protéger personnellement par des gestes sécuritaires. C'est notre responsabilité à tous !

AVIS DU MAPAQ À L'INTENTION DES ÉLEVEURS DE RUMINANTS

Afin de promouvoir la vaccination des animaux d'élevage, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) classifie la rage comme une problématique de santé animale prioritaire dans le cadre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ). Par conséquent, les exploitations agricoles enregistrées auprès du MAPAQ qui sont situées en Montérégie et en Estrie et faisant l'élevage de bovins, de caprins et d'ovins **peuvent se prévaloir d'une aide financière couvrant jusqu'à 100 %** des frais relatifs à l'accompagnement et la vaccination de leurs animaux par un médecin vétérinaire.

Discutez-en avec votre médecin vétérinaire afin de vérifier si vous êtes éligibles !



JOURNÉE CAPRINE

13 novembre 2026
à Saint-Samuel

*Réservez cette date
à votre agenda !*



Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC



RECBO
REGROUPEMENT DES ÉLEVEURS
DE CHÈVRES DE BOUCHERIE DU QUÉBEC

Lactanet
RESEAU CANADIEN POUR L'EXCELLENCE LAITIÈRE

réseau
agriconseils
Centre-du-Québec

Québec

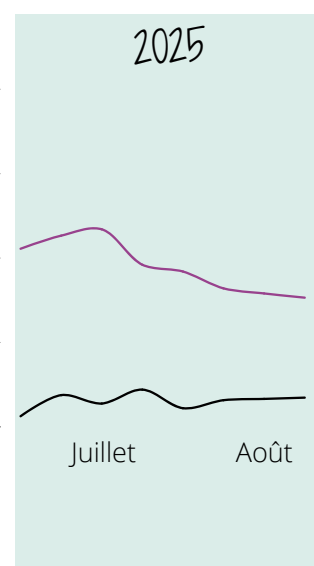
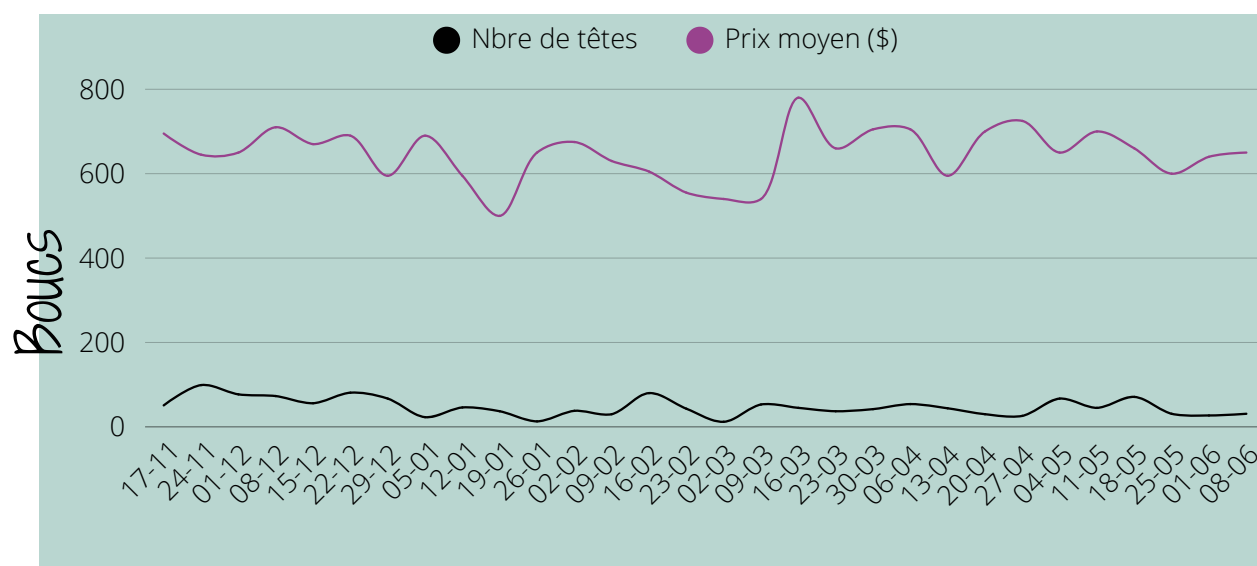
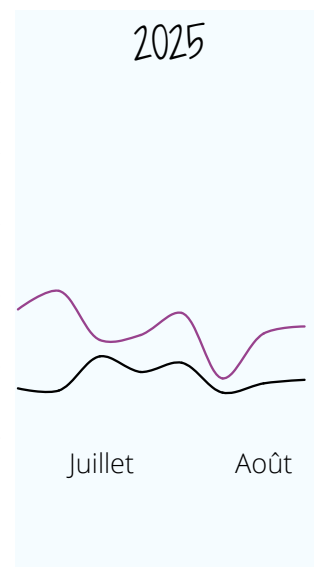
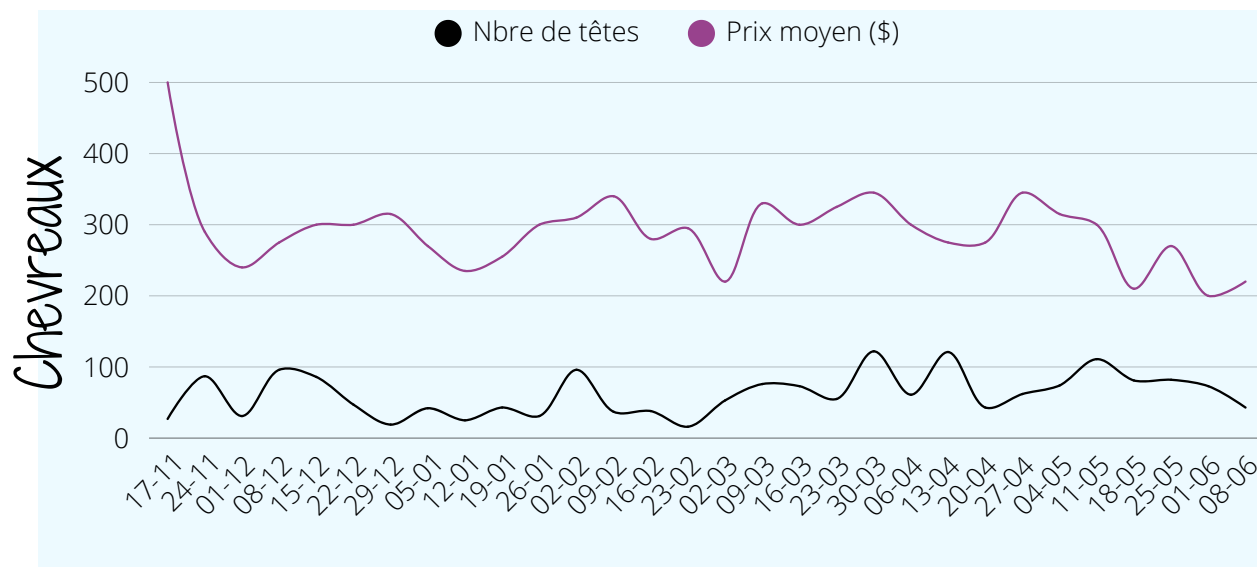
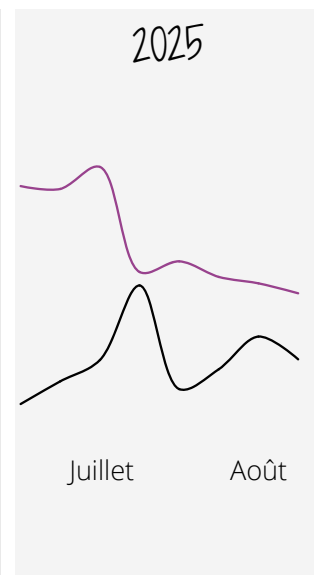
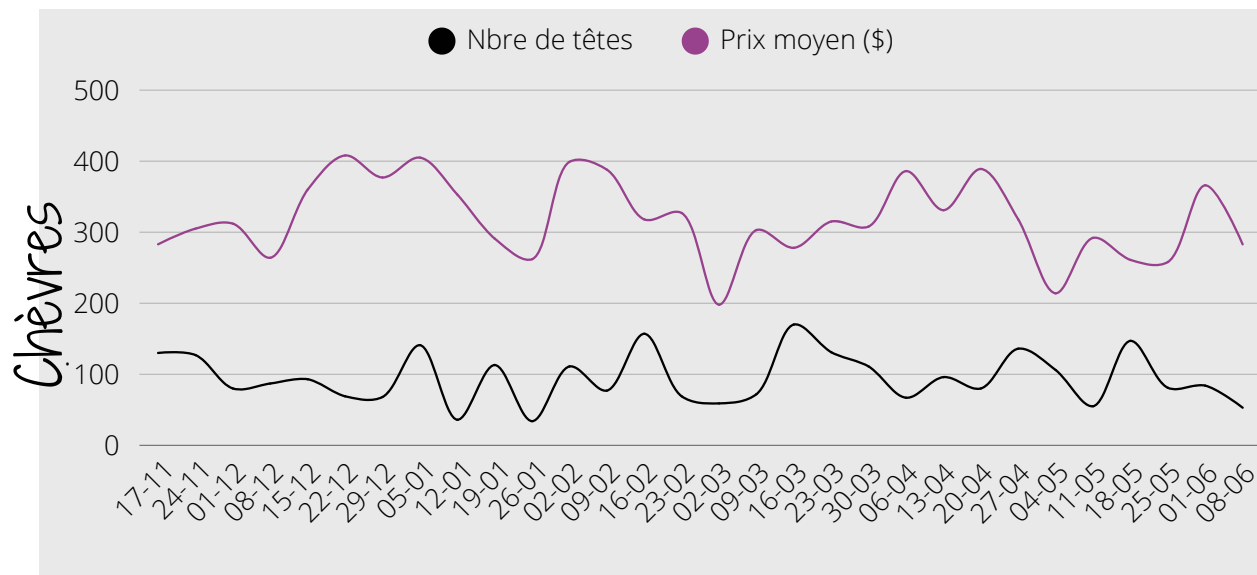


Une belle grappe de conférenciers

Cette année encore, plusieurs intervenants et experts du secteur se succéderont pour vous partager leurs connaissances afin de soutenir le développement de vos entreprises.

Le programme, les tarifs et le lien d'inscription seront disponibles à l'automne dans le Calendrier des événements bioalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Restez à l'affût !

Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe



Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe

Récapitulatif de l'année 2025

Chèvres

Moyennes par semaine	
Bas.\$	206 \$
Haut.\$	398 \$
Moy.\$	291 \$
Top.\$	450 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	292 \$
Prix Moy.\$ Février	306 \$
Prix Moy.\$ Mars	248 \$
Prix Moy.\$ Avril	265 \$
Prix Moy.\$ Mai	294 \$
Prix Moy.\$ Juin	303 \$
Prix Moy.\$ Juillet	340 \$
Prix Moy.\$ Août	234 \$
Prix Moy.\$ Septembre	243 \$
Prix Moy.\$ Octobre	343 \$
Prix Moy.\$ Novembre	281 \$
Prix Moy.\$ Décembre	344 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	680 \$
Bas.\$ 2025	120 \$
Total de chèvres commercialisées à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
5 250	

Chevreaux

Moyennes par semaine	
Bas.\$	113 \$
Haut.\$	280 \$
Moy.\$	180 \$
Top.\$	314 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	197 \$
Prix Moy.\$ Février	201 \$
Prix Moy.\$ Mars	239 \$
Prix Moy.\$ Avril	149 \$
Prix Moy.\$ Mai	191 \$
Prix Moy.\$ Juin	181 \$
Prix Moy.\$ Juillet	168 \$
Prix Moy.\$ Août	141 \$
Prix Moy.\$ Septembre	157 \$
Prix Moy.\$ Octobre	167 \$
Prix Moy.\$ Novembre	167 \$
Prix Moy.\$ Décembre	194 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	520 \$
Bas.\$ 2025	20 \$
Total de chevreaux commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
3 184	

Boucs

Moyennes par semaine	
Bas.\$	287 \$
Haut.\$	618 \$
Moy.\$	396 \$
Top.\$	706 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	387 \$
Prix Moy.\$ Février	431 \$
Prix Moy.\$ Mars	399 \$
Prix Moy.\$ Avril	379 \$
Prix Moy.\$ Mai	460 \$
Prix Moy.\$ Juin	363 \$
Prix Moy.\$ Juillet	432 \$
Prix Moy.\$ Août	330 \$
Prix Moy.\$ Septembre	352 \$
Prix Moy.\$ Octobre	393 \$
Prix Moy.\$ Novembre	413 \$
Prix Moy.\$ Décembre	421 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	890 \$
Bas.\$ 2025	180 \$
Total de boucs commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
3 002	

Nous sommes constamment en évolution pour vous offrir de l'information qui vous sera utile. Faites-nous part de vos commentaires ou de vos idées pour que votre Bouche à oreille vous devienne un incontournable !

Prendre soin du troupeau commence par prendre soin de soi

Article rédigé par Solveille Ancil-Duquette, T.S., travailleuse de rang, Bas-Saint-Laurent Est



On entend souvent parler de bien-être animal. On développe des programmes, des outils et des protocoles pour dépister les maladies, améliorer les performances et assurer la santé des animaux. On les étudie, on se creuse la tête afin de leur offrir la meilleure alimentation et les meilleures installations possibles. Tout pour que l'environnement leur soit favorable.

Ce souci de leur bien-être est incontournable. Toutefois, il ne doit pas se faire au détriment du bien-être de ceux et celles qui en prennent soin. Les personnes qui dirigent une ferme portent une responsabilité et une charge mentale immenses. Elles gèrent le vivant et doivent composer avec une multitude d'imprévus et de prises de décision. Or, l'aspect de leur santé mentale et physique est parfois négligé, voire complètement oublié. Pourtant, si les productrices et producteurs tombent de fatigue, ne voient plus clair, ne sont plus en mesure d'effectuer leur travail, qui va prendre soin des animaux? Qui va assurer le bon fonctionnement de l'entreprise agricole? Lorsque le quotidien est trop difficile et qu'on a l'impression de couler, est-il réellement possible de penser au confort et bien-être de nos animaux?

Plusieurs croient encore que de se prioriser dans des situations complexes et exigeantes est une action non productive, égoïste ou encore inutile. On affirme que «c'est une perte de temps», alors que c'est tout le contraire. Une tête (minimalement) reposée est davantage en mesure de prendre de bonnes décisions, de faire face aux problèmes et de mieux s'occuper de son troupeau. Autrement dit, prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de son troupeau.

Je sais très bien que prendre du temps pour soi peut sembler contreproductif et déconnecté de la réalité agricole. Ça peut sembler ardu à mettre en pratique. Issue d'une ferme ovine, je comprends les enjeux et je mesure bien l'ampleur des défis auxquels les entreprises agricoles sont confrontées. Il est vrai que la réalité agricole est l'une des plus contraignantes et complexes. Les pauses sont rares et les tâches peuvent sembler interminables. Les moments pour prendre soin de soi sont exceptionnels ou encore difficiles à trouver. Il n'y a pas ou peu de coupure entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Le travail est plus que central, il est capital. Travailler en agriculture, c'est gérer du vivant, et par le fait même, c'est gérer l'imprévisible, à tous les jours. C'est savoir s'adapter aux mauvaises nouvelles et trouver le moyen de continuer.

C'est devoir minimiser les dégâts. C'est savoir faire plus avec moins, et j'ai envie de dire, souvent avec presque rien. C'est devoir vivre avec une compensation financière non proportionnelle aux efforts fournis.

Les réalités des entreprises ovines et caprines sont particulières. Plusieurs manipulations sont nécessaires, et ce, régulièrement. La fragilité de ces bêtes est un aspect qui se doit d'être surveillé constamment. Les systèmes d'alimentation sont toujours à améliorer, à perfectionner. Les périodes de mise-bas requièrent souvent une présence de tous les instants, de jour comme de nuit. À cela s'ajoutent les questionnements liés aux taux de mortalité, à l'identification des maladies, aux traitements parfois complexes ainsi qu'à la recherche constante des meilleures pratiques. Ces éléments ne représentent qu'une partie de la charge mentale associée à la production ovine ou caprine. Un manque de reconnaissance peut s'ajouter au sentiment d'impuissance et finir par affecter la santé mentale.

Si les productrices et les producteurs sont connus pour faire preuve de débrouillardise, de résilience, d'ingéniosité, de discipline et d'une ténacité impressionnante, ce quotidien effréné peut devenir lourd, parfois, jusqu'à l'épuisement.

Comme un élastique qu'on étire sans arrêt, chacun a une limite. Lorsqu'on tire trop longtemps ou trop fort, il finit par casser. Il en va de même pour les humains. Même les personnes les plus résilientes ont leurs limites. À la longue, un rythme soutenu peut devenir lourd à porter. Il faut être conscient qu'une bonne gestion du troupeau est un défi de taille. C'est précisément pour cette raison que la santé psychologique des producteurs mérite autant d'attention que celle du troupeau.

Les entreprises ovines et caprines sont relativement peu nombreuses au Québec. Le partage des connaissances, des expériences et des solutions peut contribuer à alléger le poids que chacune porte individuellement. À l'inverse, le manque de ressources et de soutien peut accentuer le sentiment d'isolement et la détresse. La solidarité et l'entraide sont des facteurs de protection de la santé mentale.

Dans un contexte où les embûches et les défis semblent s'accumuler, il est tout à fait normal de traverser des épisodes plus difficiles. C'est sous cet angle que prendre soin de soi ne devrait jamais être perçu comme un signe de faiblesse, mais plutôt comme un geste de responsabilité. Tout commence par une reconnaissance honnête de sa situation et de ses besoins. Souvent, cela passe par une demande d'aide. **Mon souhait est que ces demandes d'aide ne soient plus accompagnées d'une honte, mais bien d'une fierté.** Fierté d'avoir eu la lucidité, la force et la présence d'esprit de se prioriser, de reconnaître ses limites avant qu'il ne soit trop tard. Parce que cette action bienveillante envers soi-même ne bénéficie pas seulement à cette personne. Cela a des répercussions sur sa famille, son entreprise, ses animaux et l'ensemble de sa communauté. Le monde agricole est à préserver et à protéger, et tout part de ses acteurs principaux, les productrices et producteurs agricoles.

Par amour pour l'agriculture, prenez soin de vous !

LA PAGE ARTHRITE ENCÉPHALITE CAPRINE

Article rédigé par Annie Daignault, DMV

En collaboration avec Gaston Rioux, DMV, coordonnateur de la santé ovine



L'arthrite encéphalite caprine ou **AEC** est une maladie très répandue au Québec, ainsi qu'au Canada et ailleurs dans le monde. Le MAPAQ finance en partie depuis 20 ans un programme d'assainissement pour le lentivirus dans les troupeaux ovins québécois, auquel un programme caprin s'est ajouté pour l'AEC. Le CEPOQ en assure la coordination depuis 2006, ce qui assure l'indépendance dans la prise de décision en lien avec les résultats.

Voici quelques questions que nous nous faisons souvent poser à propos de l'AEC et de son Programme d'assainissement. Nous tenterons d'y répondre dans cet article !

« Il est mentionné que le MAPAQ assure une contribution financière pour le Programme d'assainissement. Qu'en est-il ? »

Le MAPAQ offre aux adhérents du *Programme* un tarif réduit pour les frais d'analyse. Le prix régulier de chaque analyse est de 12,75 \$, mais avec l'aide financière du MAPAQ, il revient à 3,20 \$. Depuis avril 2025, 50 % des honoraires professionnels du médecin vétérinaire qui prélève les échantillons de sang sont assumés par le nouveau PISAQ. Il y a cependant un plafond annuel de 2 000 \$ par NIM d'entreprise sur la contribution du MAPAQ aux honoraires vétérinaires à la ferme. Informez-vous auprès de votre médecin vétérinaire pour avoir plus de détails selon votre situation. Il faut ajouter à cela les frais annuels de 40 \$ pour l'inscription au *Programme*. Au Canada, seuls le Québec et l'Ontario offrent un programme d'assainissement pour l'AEC, et nous sommes la seule province qui offre une aide financière. C'est donc une façon de rendre le *Programme* plus attrayant et moins coûteux pour les producteurs.

« Quel est le plus grand facteur de risque lié à l'introduction de la maladie dans mon élevage assaini ? »

Le plus grand risque demeure l'introduction de nouveaux petits ruminants (mouton ou chèvre) dans votre élevage. Les achats de chèvres provenant de troupeaux non assainis demeurent problématiques. Le *Programme* demande que les nouveaux animaux soient placés en quarantaine et soumis à deux tests, soit un au début de la quarantaine et un autre minimalement deux mois plus tard. Ce délai permettrait ainsi d'augmenter la possibilité de détecter une infection récente, considérant que les anticorps prennent un certain temps à devenir détectables à la suite d'une infection. Bien entendu, il faut que les deux résultats soient négatifs avant de mettre fin à la quarantaine.

Lorsque la prévalence d'infection du fournisseur d'animaux est inconnue, il est recommandé d'utiliser d'une certaine prudence afin d'éviter d'introduire le virus dans le troupeau via un animal porteur. Parfois, un animal infecté par le virus peut prendre plusieurs mois (jusqu'à 15 mois) avant de développer des anticorps. Il y a alors le risque qu'il devienne positif au test dans votre ferme. Pour des raisons de productivité, on peut difficilement demander des quarantaines de plus de 2 ou 3 mois. Pour les animaux provenant de troupeaux assainis, il est recommandé, mais non obligatoire, de les tester également avant leur introduction au sein de votre troupeau.

« Si dans le groupe de chèvres que j'achète, il y a une ou plusieurs positives, est-ce que je perds mon niveau ? »

Non, pourvu que les animaux achetés aient été placés en quarantaine et que celle-ci est adéquate. En revanche, après avoir réformé les animaux positifs, les animaux négatifs doivent rester dans la quarantaine jusqu'au retest négatif 2 mois plus tard. Ils pourront par la suite être introduits dans le troupeau. Si un tel cas survient à votre ferme, vous pourrez vous informer auprès du coordonnateur du *Programme* pour savoir quelle procédure appliquer.

« J'ai entendu dire qu'on peut faire des pools de 3 ou de 5 animaux pour diminuer les frais d'analyse »

Oui, mais il faut d'abord s'assurer auprès du coordonnateur du *Programme* que votre élevage correspond aux critères exigés. Seuls les troupeaux dont la prévalence est connue et très faible sont admissibles. Dans une prochaine édition, nous traiterons de la méthodologie utilisée par le laboratoire afin de s'assurer de la fiabilité des résultats, et ce même avec des pools de plusieurs animaux. Par exemple, il faut s'assurer de mettre en place des stratégies permettant la détection d'un animal faiblement positif caché dilué dans un pool de 3 ou 5 animaux.

Pour consulter la liste à jour des adhérents, allez sur notre **site internet**, sous **l'onglet services/programme AEC**.

Si vous désirez adhérer au Programme, ou tout simplement avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : programmemv@cepoq.com.



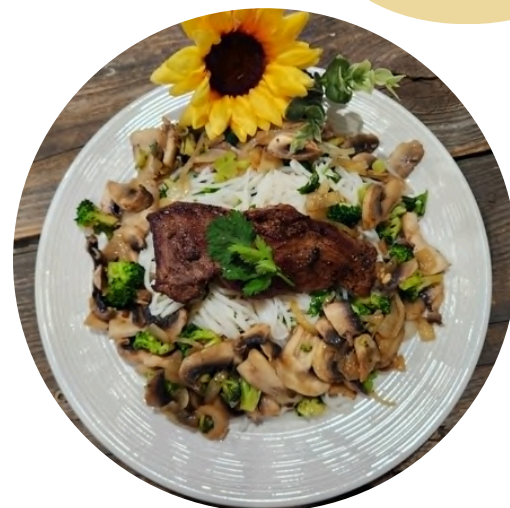
Filet mignon de chevreau en toute simplicité

La recette est d'une gracieuseté de Sonia Gagnon

Ingrédients

Sans gluten

- 2 morceaux de filet mignon d'environ 200 g chaque
- 227 g de champignons de Paris, coupés en morceaux
- 1 couronne de brocoli coupée en bouquets
- 2 à 3 portions de vermicelles de riz
- Épices à steak sans gluten, sel et poivre
- Une branche de romarin et de thym frais
- Beurre pour la cuisson



Préparation

1. Commencer par faire tempérer les filets mignons, et ce, pendant l'ensemble de la période de préparation. Couper les légumes.
2. Remplir d'eau une marmite, y ajouter une pincée de sel et faire cuire les pâtes de riz jusqu'à obtenir une consistance *al dente*. Conserver l'eau de cuisson afin d'y faire cuire les bouquets de brocoli, puis réserver.
3. Faire chauffer un poêlon et y faire fondre un peu de beurre. Faire sauter les champignons et ajouter sel et poivre, au goût.
4. Faire chauffer un poêlon avec le beurre, les branches de thym et de romarin jusqu'à obtenir une coloration noisette. Saisir les filets mignons de chaque côté jusqu'à une température interne de 52 à 60 °C pour une cuisson saignante et 60 à 65 °C pour une cuisson médium saignante. Laisser reposer les filets et couvrir de papier aluminium jusqu'au service.
5. Ajouter les pâtes de riz à une assiette, recouvrir des légumes et y ajouter le filet mignon.

CALENDRIER DES FÊTES

Ce calendrier vous permet de planifier la mise en marché de vos animaux en fonction des principales fêtes et périodes de forte demande.

À venir

MAWLID AL NABI 25 AOÛT

Aucun poids spécifique n'est recommandé.

JOUR DE L'INDÉPENDANCE DU MEXIQUE 16 SEPTEMBRE

Favoriser l'envoi de chevreaux nourris au lait (*Cabrito*), **entre 20 et 35 lb (9-15 kg)**.
Les animaux plus gros peuvent être cuisinés en ragoût de chèvre (*Seco de chivo*).

NAVADURGARA / NAVATRA 11 AU 18 OCTOBRE

Les poids demandés dépendent de chaque acheteur et la tendreté est particulièrement importante. Aucune femelle n'est acceptée.

HANUKKAH/CHANUKAH 5 AU 12 DÉCEMBRE

Favoriser l'envoi de chevreaux nourris au lait. Un traitement casher est également souhaité.

NOËL 25 DÉCEMBRE

Demande élevée pour l'ensemble des types de viande de chèvre, mais les animaux de **moins de 50 lb (23 kg)** sont préférés.